

Enseignant en établissement pénitentiaire

Fiche poste

DESCRIPTION DU POSTE

50 % au centre pénitentiaire de MAUZAC

50 % à la maison d'arrêt de Périgueux

En priorité pour un enseignant spécialisé option F, justifiant si possible d'une expérience pédagogique professionnelle auprès de mineurs ou de jeunes en difficultés sociales ou scolaires, ou d'une expérience dans des établissements difficiles ou d'une expérience dans des établissements difficiles ou d'une expérience de remise à niveau de public adulte.

Il s'agit d'apporter une réponse en termes d'enseignement à des niveaux différenciés.

MISSIONS

Attention: indépendamment des mineurs pour lesquels l'enseignement est prioritaire et obligatoire jusqu'à 16 ans et fortement recommandé jusqu'à 18 ans, l'enseignement en milieu carcéral est défini aussi comme une formation pour adultes. Les enseignants, en relation avec l'ensemble des autres partenaires intervenant dans les établissements, s'efforcent de mener une politique d'incitation visant à permettre l'accès de l'enseignement aux détenus qui, même sans être demandeurs, du fait justement de leur grande marginalisation, pourraient utilement en bénéficier (repérage des publics entrant illettrés).

- Considérer l'enseignement comme élément essentiel dans le dispositif de réinsertion
- Soutenir la personne dans toutes les phases de la détention, fixer des objectifs à court terme (notamment en maison d'arrêt) et à construire des projets qui structurent le temps
- Assurer l'accès au monde de l'écrit et proposer des activités intellectuelles complexes et enrichissantes
- Contribuer à restaurer un sentiment de compétence et une image de soi plus positive
- Viser en centre de détention une formation générale et/ou professionnelle sanctionnée par des diplômes reconnus
- Ouvrir aux différentes formes d'accès au savoir (liaisons entre l'enseignement et les activités professionnelles, socio-éducatives, culturelles)

COMPETENCES ET QUALITÉ REQUISES

- Connaître les méthodes d'évaluation
 - Connaître les outils et les démarches pédagogiques élaborées dans le cadre de l'enseignement et des apprentissages en direction d'un public spécifique
 - Savoir individualiser les parcours et mettre en place des dispositifs pédagogiques pertinents sur une courte durée dans tous les domaines fondamentaux
 - Etre capable de gérer et de dispenser à tous les niveaux de formation, des formations de base (alphabétisation, illettrisme et français langue étrangère) aux formations générales du second degré : préparation CFG et préparation CAP-BEP, brevet
 - Savoir s'inscrire dans une équipe pluri-catégorielle
 - Etre capable d'intervenir auprès d'un public adulte
 - Posséder des qualités relationnelles et une aptitude à la médiation
 - Connaître la psychologie des adolescents et des comportements difficiles : aptitude à la gestion de conflits, à la gestion de l'hétérogénéité
 - Etre capable de respecter le devoir de réserve et de confidentialité.
- Avoir anticipé les conditions de travail liées à l'enfermement

MODALITE DE RECRUTEMENT

Les candidats sont reçus en entretien individuel par une commission dont les membres sont désignés conjointement par l'autorité académique et le directeur régional des services pénitentiaires

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à olivier.lopez@ac-bordeaux.fr avant le lundi 11 juin à midi, délai de rigueur.

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter monsieur LAGRANGE (IEN Périgueux ASH).